



PROJET FEM 6

**« GESTION ÉCOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES POLLUANTS
ORGANIQUES PERSISTANTS (POP) ET DES POLYBROMODIPHÉNYLÉTHERS (PBDE)
PROVENANT DES DÉCHETS INDUSTRIELS »**



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

1. Concepts



2. Situation actuelle



La place des femmes

DANS LE
TRAITEMENT DES
DEEE ET VFV

3. Cadre juridique



4. Discrimination

5. Risques de santé



6. Bénéfices



1. Concepts



2. Situation actuelle: en Côte d'Ivoire

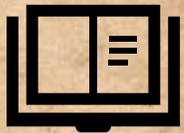
La Côte d'Ivoire est un des pays au monde avec le moins d'équité entre hommes et femmes.



- Avec le même diplôme qu'un homme, une femme a plus de difficultés à trouver un emploi et est payée 30% de moins



- 10 fois plus de chances de mourir durant grossesse ou accouchement que dans les pays à revenus moyens



- Une adolescente ivoirienne a 2 fois moins de chances de terminer le secondaire qu'un jeune garçon

2. **Situation actuelle:** dans la gestion de déchets d'équipements électriques et électroniques



Combien d'entre vous portent des équipements de protection au travail ?

2. **Situation actuelle:** dans la gestion de déchets d'équipements électriques et électroniques



Quelles sont les conséquences sur la santé des travailleuses et travailleurs s'ils ne portent pas d'équipements de protection ?

Maladies

Blessures

Fatigues récurrentes

2. **Situation actuelle:** dans la gestion de déchets d'équipements électriques et électroniques

Il y a moins de travailleuses que de travailleurs. Elles sont essentiellement présentes dans :

- le commerce des pièces détachées
- l'approvisionnement de matières premières
- la restauration
- la vente de produits finis



Très peu de femmes sont représentées dans les associations des casses, à tous les niveaux décisionnaires.

2. Situation actuelle: dans la gestion de déchets d'équipements électriques et électroniques



Seulement **20% des employés** des magasins sont des femmes.



- À Anoumabo, **5 magasins** sont tenus par une femme sur 65.
- À Adjamé, **5 magasins** sont tenus par une femme sur 68.
- À Anador, seul **2% des magasins** sont tenus par une femme.

2. **Situation actuelle:** dans la gestion de déchets d'équipements électriques et électroniques

Pourquoi peu de femmes ?

Dans une étude faite dans les casses ivoiriennes, les participants disaient qu'il y avait peu de femmes dans le milieu car c'est difficile et il faut être fort physiquement.

Pourtant certains postes ne nécessitent pas de force physique (travail dans les magasins, réparation, corps associatif...) mais peu de femmes sont présentes.

- D'autres raisons ?

2. Situation actuelle: dans la gestion de déchets d'équipements électriques et électroniques

Qui pense que les femmes ne peuvent pas faire le même travail qu'un homme dans la gestion de déchets électroniques ?

3. Cadre juridique : la loi et les droits des femmes en Côte d'Ivoire

La Constitution ivoirienne proclame l'égalité homme/femme et assure accès à la santé, l'éducation, l'emploi pour tous.



3. Cadre juridique : la loi et les droits des femmes en Côte d'Ivoire



La Constitution de 2016 assure aux femmes les mêmes droits que les hommes (éducation, accès à l'emploi, salaire, propriété...) et veille à éliminer les discriminations et les violences faites aux femmes et aux filles.

3. Cadre juridique : la loi et les droits des femmes en Côte d'Ivoire

Le Code du Travail ne mentionne pas les femmes.



3. Cadre juridique : la loi et les droits des femmes en Côte d'Ivoire



Le Code du Travail de 2015 lutte contre la discrimination fondée sur le sexe ou la grossesse dans les différentes étapes de la vie professionnelle (recrutement, salaire, promotion, licenciement...).

3. Cadre juridique : la loi et les droits des femmes en Côte d'Ivoire

Il y a des institutions qui ont le rôle de promouvoir l'égalité homme/femme.



3. Cadre juridique : la loi et les droits des femmes en Côte d'Ivoire



Il existe plusieurs institutions qui promeuvent l'égalité des genres en Côte d'Ivoire :

- Ministère de la promotion de la femme, de la famille et de la protection de l'enfant
- Observatoire national de l'équité et du genre

3. Cadre juridique : la loi et les droits des femmes en Côte d'Ivoire

Infographie sur les droits des femmes :

Matériel mis à disposition sur le site www.upopci.org

Droits des femmes
Que dit la loi en Côte d'Ivoire ?

Constitution ivoirienne : 
Les femmes ont les mêmes droits que les hommes.
Accès à l'éducation, accès à l'emploi, accès à la propriété...

Code du travail


Interdit la discrimination des femmes et des femmes enceintes dans le recrutement, le salaire, les promotions, le licenciement...

Institutions pour l'égalité femme-homme :


- Ministère de la promotion de la femme, de la famille et de la protection l'enfant.
- Observatoire national de l'équité et du genre.

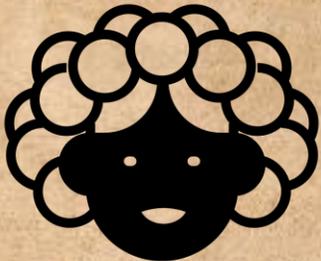


4. Discriminations

Être traité différemment à cause de son sexe, en enlevant des libertés et des droits, c'est de la **discrimination de sexe** !



Karidja habite près d'une petite entreprise qui traite la ferraille de véhicules en fin de vie. Il faut beaucoup de force pour ses postes, et Karidja est en grande forme physique. Mais l'employeur refuse de lui donner le poste parce que "c'est un métier d'hommes".

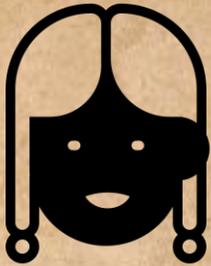


Fatoumata travaille dans le recyclage des déchets électroniques depuis 3 ans dans une petite entreprise. Elle vient d'apprendre que son collègue, Kouamé, qui vient d'arriver, gagne plus d'argent qu'elle. Ils ont pourtant le même poste et font le même travail.

4. Discriminations



Sita est enceinte de 6 mois et a peur pour le futur de son bébé. Elle n'arrive pas à trouver du travail parce que les employeurs refusent de prendre quelqu'un qui va bientôt accoucher.



Aya a 12 ans et elle n'a pas pu aller à l'école. Elle ne sait pas lire ni écrire contrairement à ses frères qui ont pu être scolarisés. Plus tard, elle ne pourra pas avoir accès aux mêmes métiers qu'eux.

Quel est le point commun entre ces 4 femmes ?

4. Discriminations

Toutes ces histoires sont des formes différentes de discrimination de sexe :

Empêcher l'accès au travail et à l'éducation, moins les payer, moins valoriser leur travail...



Au travail ou ailleurs, les femmes peuvent être victimes de discriminations.

Si on n'aide pas les femmes à rentrer dans le marché du travail, on leur mets de barrières dans leur développement et leur indépendance.

4. Discriminations

Pourtant les femmes aussi peuvent travailler dans la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques :



MARIAME

J'ai 22 ans, je fais la construction métallique depuis 3 ans (formation, stage et emploi).

Mon travail consiste à utiliser de vieux métaux pour fabriquer des machines. Je suis la seule femme dans le magasin et les hommes travaillent sans problème avec moi ; ils sont même contents d'avoir une femme parmi eux. Je vis encore avec mes parents et ce travail me permet de me prendre en charge financièrement et même d'aider un peu mes parents.

4. Discriminations



SINY

J'ai 18 ans et je suis mécanicienne auto, spécialisée en froid auto depuis 1 an. Mon travail consiste à vérifier ce qui ne va pas dans un véhicule qu'on nous confie, à démonter des pièces, à les remplacer, à charger le gaz et tout autre chose que mon patron me demande de faire. Au début j'avais peur que les hommes ne m'acceptent pas ; mais une fois sur place, ils m'ont bien reçu et on travaille en harmonie. Je suis en stage mais ce que je gagne me permet de ne pas tendre la main.

4. Discriminations

AMINATA



Je suis ferrailleur et vice-présidente de la Chambre des métiers de Côte d'Ivoire. Je suis arrivée dans ce métier il y a 25 ans grâce à mes rapports avec les artisans à qui je vendais de la nourriture dans un garage à Abobo (je tenais un restaurant). Les ferrailleurs m'empruntaient de l'argent pour acheter la ferraille, et comme certains ne remboursaient pas comme prévu, j'avais pris l'initiative de les suivre pour voir si le crédit qu'ils demandaient était vraiment pour acheter la ferraille comme ils disent. C'est ainsi qu'à force de me rendre sur les lieux, l'idée d'en acheter moi-même a commencé. Mon intégration n'a pas été du tout facile car je devenais concurrente des ferrailleurs mais par la persévérance, je m'y suis intégrée.

Avec le temps, j'ai acquis beaucoup d'expérience dans le métier et compris qu'une femme peut faire le travail que font les hommes. J'encourage, aide et forme plusieurs femmes à embrasser le métier de ferrailleur. J'ai réussi à organiser le secteur en groupement et donc créer un syndicat national des ferrailleurs de Côte d'Ivoire. [...] Ce métier m'a permis de prendre en charge la scolarité de mes enfants dont la plupart travaille déjà ; je m'occupe facilement de mes parents sans attendre mon homme.

4. Discriminations

Coopératives de femmes dans la gestion de déchets d'équipements électriques et électroniques :

• **Coopérative au Mexique**

Après la fermeture d'une usine dans la ville de Fronteras, dans l'état de Sonora, plusieurs familles se retrouvent sans travail. Un groupe de femmes cinquantenaires s'organise pour entreprendre du recyclage de déchets électroniques. Les travailleuses démantèlent des télévisions et ordinateurs et exportent le plastique, verre et métal aux Etats-Unis, Hong-Kong ou Malaisie.

Elles sont nationalement connues comme "les braves femmes".

• **Coopérative en Inde**

La SEWA (Self-Employed Women's Association) est une association de femmes auto-employées qui représente les travailleuses informelles en Inde. Trois mille cinq-cents femmes ont pu être rassemblées et organisées pour la gestion de déchets électroniques dans la ville de Bhavnagar. Elles achètent des petites pièces électroniques qui sont ensuite retravaillées par ses membres. Ceci leur a permis de subvenir à leurs besoins, en ayant ce travail, en plus de réduire l'insécurité de leur quotidien en les intégrant à un réseau de personnes.

4. Discriminations

L'importance des coopératives



Les coopératives permettent une meilleure intégration dans le monde du travail et un filet de sécurité face aux discriminations.

En s'organisant, les femmes peuvent se créer des opportunités économiques, accèdent au monde du travail, se protègent contre les injustices et discriminations, et font grandir leurs négoce plus rapidement.

L'union fait la force !

4. Discriminations



Dans le monde entier, les femmes sont présentes dans la gestion de déchets électroniques.

Elles sont autant capables que les hommes de travailler dans le secteur et avoir des responsabilités.



Il est surtout important de créer un milieu sûr et de mettre en place les bonnes pratiques, afin de protéger la santé des travailleuses et travailleurs.

5. Risques de santé

Certaines pratiques dans la gestion des déchets électroniques sont dangereuses pour la santé et l'environnement, particulièrement le **brûlage** à ciel ouvert (câbles, rebuts...).

Les conséquences sont d'autant plus importantes chez les femmes : plus d'accumulation des substances toxiques dans leur corps

- dysfonctionnement de leurs organes, notamment reproducteurs
- moins de fertilité
- risques plus élevés de cancers du cerveau et des poumons
- risques de transmettre ces substances toxiques à leur fœtus ou enfants allaités

5. Risques de santé



Aidons les femmes à travailler dans un secteur sûr, promouvons les bonnes pratiques !

○ Bénéfices

Contribuer à l'économie du pays



Plus de personnes actives dans le milieu du travail



CONSIDÉRER
LA PLACE DES
FEMMES DANS
LE SECTEUR
C'EST :

Protéger la santé des travailleuses et celle de leurs enfants



Les aider à mieux s'intégrer dans la société ivoirienne



Respecter les conventions internationales et la constitution ivoirienne



Si on réduit les inégalités entre hommes et femmes en Côte d'Ivoire, le pays pourrait gagner au moins 6 milliards de dollars en plus !



=



Fin !

Vous avez suivi ce module sur les femmes dans le secteur des déchets électroniques, maintenant vous avez toutes les clés en main pour agir dans l'intérêt des femmes et de la communauté.

